

# F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire  
**Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion**

## EDITO : Parce que nous avons beaucoup à gagner !

Décidément le changement se fait attendre. Après le temps des promesses, voici celui des renoncements et des démissions. D'abord il y a les démissions d'un Président et d'un Gouvernement qui ne savent imaginer d'autre ligne d'horizon politique que celle de l'austérité pour tous, ... tous ? Sauf quelques uns surement. Ensuite il y a les compromissions juteuses, les prébendes et les passe droit avec un patronat toujours prompt à rogner nos droits et nos acquis sociaux.

L'accord national interprofessionnel, par la remise en cause du Code du Travail qu'il induit, inscrit de lourdes dégradations de la situation sociale. A un moment où les salarié(e)s ont besoin de garanties, cet accord entérine un recul des droits. La FSU refuse l'austérité et la flexibilité, et c'est pour cela qu'elle a appelé, avec la CGT FO et Solidaires, à participer à la journée d'action du 5 mars. La FSU sera toujours présente aux côtés des salarié(e)s en lutte pour défendre leurs droits et sauvegarder leurs emplois.

Avec 5 millions de chômeurs et des plans de licenciements qui se multiplient, comment comprendre que l'on persiste dans une politique d'austérité ? Rien ne le justifie, comme rien ne justifie le gel du point d'indice, la désindexation des pensions et encore moins une nouvelle réforme régressive des retraites. Dans ce contexte particulièrement difficile nous avons néanmoins les moyens de changer la donne. Après la mobilisation du 31 janvier et l'abrogation de la journée de carence qui a suivi, nous avons un premier signe, cependant rien ne se fera sans mobilisations.

L'austérité n'est pas une fatalité et le gouvernement ne doit plus attendre pour permettre la relance économique, résorber le chômage, améliorer la situation des salariés et contribuer à résorber l'emploi précaire dans le secteur privé comme dans la Fonction publique.

Or, en contraignant les budgets publics, en cédant aux exigences patronales avec notamment le pacte de compétitivité, le gouvernement fait des choix qui ne lui permettent pas d'y parvenir. L'acte III de la décentralisation en renforçant les compétences des régions et des métropoles s'inscrit dans cette même logique d'affaiblissement des moyens de l'action publique, il ouvre le pas à de nouvelles dérèglementations, poursuit la mise à mal d'un Service Public déjà moribond, accroît exclusions et inégalités territoriales. C'est pour cela que la FSU s'y oppose fermement et exige un véritable débat démocratique sur le rôle des acteurs de l'action publique : Etat Régions, Départements, ...

La suite page 2 ...

### MANIFESTATION NATIONALE SAMEDI 6 AVRIL 2013 PARIS

**Pour une politique ambitieuse à la hauteur de nos attentes**

**Pour peser sur les arbitrages en cours**

**POUR L'ECOLE,  
POUR NOS METIERS,  
POUR NOTRE AVENIR !**

**... NOUS AVONS BEAUCOUP  
A GAGNER !**

Départ en TGV Perpignan 5h37 arrivée 10h45  
Retour Paris 18h07 arrivée vers 23h23

### Sommaire :

- P1/2 Editio
- P2/3 Pôle Emploi : de nouvelles modalités de suivi des demandeurs d'emploi / Réunion CUI 26 mars 18 heures;
- P4 Collectif des droits et libertés : loi d'amnistie / RESF : fin de la trêve hivernale.
- P5 Education : rentrée 2013 le changement c'est maintenu ? / Second degré : derrière les annonces attention danger.
- P6 Jour de carence / Stage FSU Régionale : Acte III de la décentralisation.
- P7 CHSCT
- P8 Manifestation nationale du samedi 6 avril



Le service public,  
on l'aime, on le défend

## Congrès de la FSU 66 - 2013

### Conseil Délibératif Fédéral Départemental issu des élections internes

#### Collège élu au titre des tendances

GIRONELL	Gérard	U&A et HT SNES
CHATARD	Françoise	U&A et HT SNPES PJJ
GUY	Jérôme	U&A et HT SNUipp
MOLINER	Marc	U&A et HT SNES
ARGENCE	Chantal	U&A et HT SNEP
FABRE	Anne- Véronique	U&A SNESUP
LARA	Christelle	U&A et HT SNU POLE EMPLOI
AIGLE	Bernadette	U&A et HT SNUPDEN
LEMAITRE	Arnaud	U&A et HT SNASUB
SILVASI	Marie Annick	U&A et HT SNETAP
RAYNAL	Grégory	U&A et HT SNU-ipp
BOTONNET	Jean-Claude	U&A et HT SNICS
GUILLAUME	Jocelyne	U&A et HT SNUAS FP
BOURQUARD	Véronique	U&A et HT SNUipp
SANCHEZ	Isabel	U&A et HT SNES
VIBERT	Alain	U&A et HT SNUipp
GUIGUE	Alain	U&A et HT SNUipp
FELTZ	Cathy	U&A et HT SNES
GIMENEZ	Gaëtan	U&A et HT SNUipp
BAREIL	Jean-Paul	U&A et HT SNES
LACLARE	Patrick	EE Snuipp
BIRNBAUM	Gilles	EE SNES
ALEXANDRE	Gérard	EE SNES

#### Collège élu au titre des syndicats nationaux

DEL CAMP	Anne-Marie	SNES
BOUVIER	Michel	SNES
GONZALEZ	Philippe	SNES
FRANQUESA	Michel	SNUipp
HERNANDEZ	Monique	SNUipp
PRIVAT	Virginie	SNUipp
LEVEIL	Pierre	SNEP
MONTANANT	Etiennette	EPA
BERGAL	Zora	SNASUB
MONNE	Hélène	SNCS
TRESSENS	Olivier	
GIRARD	Alain	SNESUP
nd	nd	SNETAP
LIEVREMONT	Nadine	SNICS
CASTERAN	Jérôme	SNPES PJJ
CARBOU	Gilbert	SNPI
CASTELL	Evelyne	SNUAS FP
HOSTAILLE	Marlène	SNUEP
OLIEU	Jonathan	SNUPDEN
SAOUT	Martine	SNUTEFI
TOURLOUR	Brigitte	SNUITAM
HARRACHE	Hassan	SNUACTE
PHILIBERT	Jean Marie	SNES

### ... Suite de la page 1

Enfin, le nouveau gouvernement a fait de l'Éducation une de ses priorités, de fait le ton a changé, ..., pourtant nous sommes encore bien loin du compte. Les créations de postes à la rentrée 2013 font qu'il n'y aura pas, ou très peu, d'amélioration des conditions d'enseignement dans les établissements, et la rentrée va se dérouler dans des conditions très proches de la précédente... et probablement aussi mauvaises. Pour faire écho aux propos d'un certain député PS de notre département sur la grogne des enseignants : non ce n'était pas mieux sous Sarkozy, aujourd'hui c'est simplement moins pire et à peine mieux.

Le projet de loi de refondation de l'école comporte des dangers potentiels, et la logique qu'il développe ne permettra pas de relancer la démocratisation de l'école ni de relever les enjeux du futur.

Nous sommes à un moment crucial, de choix décisifs et on ne peut en rester là. La FSU a des propositions, mais il y a « en face » d'autres « pistes » qu'il faut impérativement écarter. Mais pour arriver à peser il faut créer un véritable rapport de force, une dynamique et une mobilisation forte de la profession, et dans le même temps peser dans l'opinion. C'est le sens de la manifestation parisienne du samedi 6 avril. C'est une première étape d'autres suivront.

C'est sans aucun doute une lourde tâche qui nous attend, mais l'enjeu est à la hauteur de nos envies de nos attentes de nos espérances. Aujourd'hui nous avons beaucoup à gagner... .

**Gérard GIRONELL**  
**Co Secrétaire Départemental de la SD FSU 66**

### PÔLE EMPLOI :

#### Changement des modalités de suivi des demandeurs d'emploi, déconcentration et décentralisation... .

Depuis la fusion entre les ASSEDEC et l'ANPE créant POLE EMPLOI, les chiffres du chômage n'ont cessé d'augmenter ce qui se traduit aujourd'hui par une situation de l'emploi très dégradée nationalement mais plus encore dans les PO. En effet, Le département est marqué par une **hausse de 0,4 %** en janvier 2013 par rapport à fin décembre du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (demandeur d'emploi recherchant un CDI à temps plein n'ayant pas travaillé dans le mois). **Cela se traduit par 29 520 personnes inscrites à Pôle emploi en catégorie A. Sur un an, ce chiffre a augmenté de 12,6 %.**

Plus globalement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C s'établit à 40 507 dans les Pyrénées-Orientales fin janvier 2013. Ce nombre augmente de 12,5 % sur un an dans les PO contre 10,9% pour la région et 9,8 % pour le national.

Et pour la première fois depuis de longues années les créations d'emploi dans le 66, notamment l'emploi saisonnier et l'auto-entrepreneuriat sont également en recul, ce qui laisse bon nombre de demandeurs d'emploi sur le bord du chemin. Dans ce contexte alarmant, un nouveau Directeur Général a été nommé à la tête de Pôle Emploi, en 2012 par le précédent gouvernement et a été maintenu par le nouveau. Son objectif depuis son arrivée est de réformer en profondeur le jeune établissement Pôle Emploi.

Outre des réformes structurelles internes il propose aujourd'hui la suppression du Suivi Mensuel Personnalisé dédié aux demandeurs d'emploi, pour le remplacer par la mise en place de nouvelles modalités de suivi afin de « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ».

Cette logique s'appuie sur l'idée, que le SNU partage, que tous les demandeurs d'emploi n'ont pas les mêmes besoins, mais aussi sur le fait que, et c'est là que nous divergeons en profondeur, chaque situation individuelle doit être traitée localement indépendamment de ce qui pourrait se passer dans la région, le département, la ville ou même la rue d'à côté. **La suite page 3 ...**

**CGT / CFE CGC / CFDT / CFTC / FSU / UNSA / Solidaires POUR LES SALAIRES & L'EMPLOI PUBLIC**  
*signez la pétition en ligne* <http://site-syndicat.org/petition/index.php?petition=11>

### ... Suite de la page 2.

En effet, sous couvert de déconcentration, la nouvelle Direction Générale ne pose aucune ligne nationale quant aux publics prioritaires de ces nouveaux dispositifs d'accompagnement estimant qu'il appartient à chaque région et au delà à chaque agence pôle emploi de définir quels sont « les publics qui ont le plus besoins » de ses services.

Ainsi, ce qui pouvait apparaître comme louable, car individualisant les services offerts, a pour effet que deux demandeurs d'emploi du département des Pyrénées Orientales présentant une situation rigoureusement identique en tous points, selon qu'ils dépendront d'une agence pôle emploi ou d'une autre pourront se voir proposer des services et un suivi totalement différents.

Si l'on ajoute à cela la politique gouvernementale de décentralisation qui va laisser à la main exclusive de la région les politiques en matière de choix et d'accès aux dispositifs de formation, le risque est extrêmement important de voir des inégalités criantes sur tout le territoire selon que l'on sera dans une région dynamique du point de vue de l'offre de formation ou simplement dans une région ayant les moyens de financer ces dispositifs ou qu'au contraire on résidera dans des zones n'ayant pas cette volonté ou ces possibilités. Il faudra donc choisir entre cadre de vie et possibilité de se former...

Nous estimons au contraire que pôle emploi, en tant qu'établissement public National, se doit dans ses grands principes, ses services et ses possibilités d'accès à la formation, comme à l'emploi, de proposer à l'ensemble des demandeurs d'emploi sur TOUT le territoire national une offre équitable, équilibrée et efficace et ne doit pas devenir un instrument de plus pour creuser les inégalités entre les individus comme les territoires. Souhaitons que la mise en place des futures réformes nous montre que nous avons tort de craindre de telles iniquités.

**Christelle LARA—SNU PÔLE EMPLOI**

### BUREAU EXECUTIF FEDERAL DEPARTEMENTAL

#### Co Secrétaires

GIRONELL Gérard  
CHATARD Françoise

#### Secrétaires adjoints

GUY Jérôme  
MOLINER Marc  
ARGENCE Chantal

#### Trésorière

BOURQUARD Véronique

#### Trésorier adjoint

FRANQUESA Michel

#### Autres membres du bureau

ALEXANDRE Gérard  
BAREIL Jean-Paul  
BOUVIER Michel  
DEL CAMP Anne-Marie  
FABRE Anne-Véronique  
GONZALEZ Philippe  
PHILIBERT Jean Marie  
RAYNAL Grégory  
SANCHEZ Isabel  
VIBERT Alain  
GUIGUE Alain

### REPRESENTANTS FSU 66 CONSEIL FEDERAL REGIONAL

GIRONELL Gérard  
CHATARD Françoise  
VIBERT Alain  
GUIGUE Alain  
MOLINER Marc  
ARGENCE Chantal

### PERSONNELS SOUS CONTRAT PRECAIRE, QU'EN EST-IL UN AN APRES?

Depuis de longues années, la FSU est au côté des personnels sous contrats précaires à l'Éducation Nationale, au sein du collectif CUI. Elle les a accompagnés, avec d'autres organisations syndicales, dans leur démarche auprès des **Conseil de Prud'homme** l'année dernière, dont l'ultime épisode aura lieu le **25 avril à 14 heures**, devant un juge d'instance, les conseillers n'ayant pu se départager, en août 2012.

Elle a œuvré sur le département à la reconnaissance de leurs difficultés, des manques en matière de formation, des incohérences du système. Ainsi, à la même époque l'an passé, nous étions en réunion à la préfecture avec l'Éducation Nationale, la DIRECCTE, et Pôle Emploi pour mettre à plat les dysfonctionnements et tenter d'y remédier.

Nous avons proposé une **réunion des personnels** pour faire le point avec eux des avancées, de ce qui continue de poser problème, des actions futures à mener. Elle aura lieu au **siège de la FSU 66, (école Condorcet, 18 rue Condorcet à Perpignan, quartier Saint Assisclé, gare TGV) le 26 mars à 18 heures**. Elle permettra aussi de réunir les personnes dont le jugement approche et de construire la mobilisation autour d'elles.

Car dans les Pyrénées-Orientales, après plusieurs reports d'audience, le Conseil de Prud'homme n'ayant pas pu statuer le 8 août 2012 a renvoyé au 25 avril 2013 pour départage par un juge d'instance. Ces personnels sont en attente de cette décision depuis bientôt deux ans, nous restons à leur côté dans cette lutte.

Dans ses mandats nationaux, la FSU revendique **la création pour les fonctions d'AVS, EVS de véritables emplois statutaires de fonctionnaires appuyés sur une formation adaptée**. Des discussions auront lieu dans les mois qui viennent sur la professionnalisation des AVS. Les pistes telles que l'embauche de ces personnels par des GIP (Groupements d'Intérêts Publics), n'auront pas notre aval, car l'emploi risquerait de ne pas être dans la fonction publique et parce que ce serait la continuité de la précarité, avec des CDD.

**Françoise CHATARD & Gaëtan GIMENEZ**

## **DROITS ET LIBERTES /**

### **Pour dire NON au fichage ADN des syndicalistes et militants associatifs.**

Depuis 2003, la FSU est partie prenante du Collectif de Défense des Droits Et Libertés (CDDEL) des Pyrénées Orientales qui s'est positionné très clairement contre la criminalisation de l'action syndicale. Lors des jugements contre les personnels en grève des ASF, celui des 4 secrétaires syndicaux départementaux des PO lors des manifestations contre la réforme des retraites en 2003, celui à venir des militants de BDS et bien d'autres malheureusement, le CDDEL s'est mobilisé auprès des inculpés.

Le congrès national de la FSU s'est donné comme mandat de lutter contre les fichages abusifs et toutes formes de discrimination syndicale, notamment en demandant l'amnistie des militants poursuivis. La FSU refuse la pénalisation de l'action syndicale et demande que soient abrogées les directives permettant le fichage ADN. Elle demande que les données déjà collectées dans ces conditions soient effacées.

Seulement elle n'est pas encore votée et la répression en direction des syndicalistes se poursuit et s'accroît. Vendredi dernier sans aucune condamnation au préalable, Cédric et Sébastien ont été condamnés solidairement à 200 € d'amende par la juge du tribunal d'instance d'Alès pour avoir refusé de se soumettre au test ADN. Pour cette condamnation la juge et le procureur de la république ont prétexté qu'il pesait sur les deux «accusés» de fortes présomptions de preuves pour un feu de poubelle lors des manifestations de 2011 qui agitent la région Languedoc Roussillon.

Ce nouvel épisode du fichage ADN est symptomatique d'une société qui dérive démocratiquement vers la privation des libertés individuelles et collectives. Ainsi les deux syndicalistes sans avoir été une seule fois condamnés viennent de l'être pour refus d'ADN ce qui constitue pour la justice une condamnation pour «présomption de culpabilité». Une première! Les lois de Sarkozy, implacables, aveugles, mais surtout liberticides, s'appliquent.

A ce jour, plus de deux millions de personnes sont fichées au FNAEG (*fichier national automatisé des empreintes génétiques*) et ce fichier risque de prendre encore des proportions inquiétantes si l'on n'interdit pas le fichage systématique et arbitraire. Pierre Gosnat alors député maire d'Ivry-sur-Seine avait déposé une proposition de loi N° 2795 en septembre 2010 visant à interdire le fichage génétique des militants syndicaux et associatifs.

Le CDDEL soutient cette proposition via ses membres et en s'adressant aux députés des PO. Ce serait un véritable premier pas vers une normalisation des relations sociales en France et la volonté affichée de ce gouvernement de véritablement tourner la page du Sarkozysme.

**Françoise CHATARD représentante de la SD FSU 66 au CDDEL des PO**

## **RESF 66 /**

### **Fin de la trêve hivernale : des mesures très graves se préparent**

#### **La fin de la trêve hivernale a été repoussée de 15 jours et interviendra donc le 31 mars.**

Or, nous savons de source sûre que tous les dispositifs d'accueil et d'hébergement sont sommés par la préfecture de mettre à la rue, ce jour là, toutes les personnes qui avaient pu y trouver refuge. Parmi celles-ci, il y a au moins six familles suivies par le RESF, soit 32 personnes dont 15 enfants, logées soit au 115, en hôtel, ou à l'Arc-en ciel.

Et évidemment sans alternative de logement. Ce qui est une situation inacceptable.

Le 31 mars sonne en outre le retour des expulsions de logements, l'angoisse pour des milliers de familles et de personnes d'être jetées sur le trottoir et d'y rester. Le changement de gouvernement n'a pas changé grand chose.

Le RESF a donc décidé d'un **rassemblement devant la Préfecture le vendredi 29 mars à 18h** en y appelant toutes les organisations, politiques, syndicales, associatives qui nous soutiennent et qui récusent ces décisions administratives et inhumaines.

Outre les carences en matière de politique du logement, les nouvelles dispositions en matière d'immigration sont de plus en plus préoccupantes. La circulaire du 11 mars, adressée par Valls aux préfets, réaffirme « une politique ferme fondée sur la maîtrise des flux migratoires » et incite les préfets à « assurer l'effectivité des mesures d'éloignement » selon des critères très stricts.

Les problèmes de logement et d'immigration doivent désormais sortir du cadre des associations directement concernées. Toutes les organisations, dont la FSU, tous les citoyens, dont les enseignants doivent s'en emparer si on veut que les choses changent.

**Anne-Marie DELCAMP—RESF 66**

## EDUCATION PREMIER DEGRE

### Rentrée 2013 : Le changement, c'est « maintenu » ?

La création de postes d'enseignants dans les écoles primaires, qui est certes préférable aux suppressions massives de postes les années précédentes, ne permettra pas d'apporter de l'air à toutes les écoles qui en ont besoin... dans la mesure où la hausse démographique se poursuit avec plus de 30 000 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2013. « La priorité au primaire », qui commence bien timidement, doit se concrétiser sur le terrain et non pas rester un slogan affiché sur les plateaux télévisés.

Dans notre département, avec 23 postes supplémentaires, tous les besoins ne seront pas couverts. Les demandes d'ouvertures de classes pour faire baisser les effectifs, de reconstitution du vivier de remplaçants, de réhabilitation des RASED ne seront pas satisfaites. La mise en œuvre du « plus de maîtres que de classes » relève plus de l'affichage que d'une volonté réelle de transformer le travail des équipes. Bien implanté et soutenu dans le temps, ce dispositif constitue un des leviers pour une meilleure réussite des élèves. Hélas, seuls 4 postes supplémentaires sont implantés sur l'ensemble du territoire départemental qui comporte 300 écoles ! Les postes pour l'accueil des élèves de moins de 3 ans seront quant à eux mis en place dans des écoles où les effectifs justifiaient à eux seuls une création de classe. Affichage encore et encore !

La rentrée 2013 ne sera pas celle des changements concrets pour l'École et la réussite des élèves. Si « la priorité au primaire » et la formation professionnelle des enseignants, affirmés dans la loi sont un premier signe, il faut maintenant passer aux actes. Chacun sait qu'une loi n'a pas le pouvoir à elle seule de changer l'école. Les leviers de la transformation de l'École doivent maintenant être actionnés avec méthode : baisse des effectifs, ouverture de postes RASED et des départs en formation spécialisée, mise en place réelle et accompagnée du « plus de maîtres que de classes », travail en équipe, révision des programmes et des dispositifs d'évaluation des élèves, formation initiale mais aussi continue.

Pour avancer, il faut s'appuyer sur l'expertise des enseignants, leur redonner de la confiance et de la reconnaissance afin qu'ils retrouvent la fierté de bien faire leur métier, rétablir des rapports hiérarchiques fondés sur la confiance et le dialogue, mettre fin à la multiplication des postes à profil –premier pas vers la déréglementation-, améliorer les conditions de travail et revaloriser les salaires des PE et des instituteurs. De ce point de vue, nous attendons toujours l'ouverture de discussions sur une nécessaire revalorisation des enseignants.

**Jérôme GUY— SNUipp FSU**

## EDUCATION SECOND DEGRE

### Rentrée 2013 : Derrière les annonces, attention danger !

Mai 2012, François Hollande, fraîchement élu Président de la République, réitérait sa promesse électorale : 60 000 postes seraient créés durant le quinquennat. Localement, le Recteur et le DASEN annonçaient 26 postes supplémentaires dans les collèges des PO.

Cette dotation, même si elle laissait présager un changement de logique gestionnaire après des années de suppressions massives, restait insuffisante, ne permettant que l'accompagnement de la hausse des effectifs (+ 324 élèves dans les collèges des PO) sans amorcer le moindre rattrapage des postes perdus. Pour revenir au niveau de la rentrée 2007, c'est au minimum 100 postes qu'il faudrait créer dans les collèges de notre département. A ce rythme, en 2017, nous serons à peine revenu au niveau de 2007 ... C'est « retour vers le futur » !

Lors du CTSD du 11 mars dernier, « surprise-surprise » : ce n'est plus + 26 postes qui nous sont proposés mais + 6 .... 21 créations réelles de postes, dont 11 en complément de service, 15 suppressions, dont 5 mesures de carte scolaires. Voici la traduction concrète de la politique du ministre Peillon. Un véritable tour de passe-passe ! Où sont passés les 20 postes manquants ? Essentiellement dans les nouveaux postes « berceaux » pour accueillir les stagiaires mais aussi dans les nouveaux supports pour les « contractuels admissibles » (étudiants admissibles aux oraux des concours qui prépareront leurs épreuves et leur Master 2 tout en pouvant effectuer un service de 6 heures en 2013-14). Et les autres postes ? Sans doute dans les nombreux blocs de moyens provisoires, heures éparpillées, dans de nombreux collèges. Nous pouvons craindre que beaucoup de ces heures ne seront pas pourvues (incertitudes sur le nombre de lauréats aux concours devant la crise des recrutements, manque de moyens de remplacement ...). Conséquences concrètes : il y aura des classes sans professeur à la rentrée prochaine, la précarisation va se poursuivre avec l'emploi de personnels non-titulaires, de plus en plus mal payés et considérés, et des conditions de travail dégradées pour l'ensemble des collègues nommés « à cheval » sur plusieurs établissements pour « boucher les trous » au sens littéral du terme !

Si nous ajoutons à ce triste tableau la situation dans les lycées avec des coupes sombres (bilan à -10 postes avec 4 mesures de carte scolaire !) qui se situent dans la droite ligne du précédent gouvernement ... et dans les lycées professionnels (- 4 postes), la rentrée 2013 s'annonce au moins aussi difficile que la précédente. Il y a loin des promesses aux actes.

La FSU continue à agir, à tous les niveaux, pour dénoncer cette politique et pour revendiquer une véritable rupture ! Il faut donc augmenter la pression sur ce gouvernement pour un changement radical de politique scolaire.

**Marc MOLINER—SNES FSU**

**La FSU, appelle à une grande manifestation nationale le samedi 6 avril prochain pour porter l'exigence d'une École ambitieuse pour les élèves et pour les personnels.**

## FONCTION PUBLIQUE

### Abrogation du jour de carence une première avancée qui en appelle beaucoup d'autres.

Ne nous privons pas de la satisfaction que nous procure la décision de la Ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique d'abroger la journée de carence dans la Fonction publique. Cette décision était attendue de tous les agents de la Fonction publique, titulaires et contractuels. Il est certain que la mobilisation du 31 janvier à l'appel de la CGT FSU Solidaires a pesé dans cette décision.

Cette mesure était injuste et le gouvernement précédent qui l'avait instaurée avait surtout cherché à stigmatiser un peu plus les agents de la Fonction publique. Mais elle était aussi pénalisante car constituait de fait une nouvelle baisse de pouvoir d'achat en prélevant de facto 1/30ème de salaire pour chaque arrêt maladie. Elle faisait subir une double peine aux personnels contractuels relevant du régime général de la Sécurité Sociale.

Cette mesure était aussi économiquement sans effet et inefficace face à l'absence des agents pour raison de maladie nécessairement prescrite par un médecin. Elle pénalisait plus particulièrement les jeunes femmes et les personnels exerçant dans les zones difficiles.

Maintenant il est important que l'on continue d'agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine préventive notamment dans le cadre des CHSCT.

Faut-il voir à travers cette décision une reconnaissance du rôle que jouent aujourd'hui les agents de la Fonction publique dans notre pays ? En tout cas faisons qu'il s'agisse d'un premier pas vers d'autres mesures attendues : comme la fin du gel des salaires et la baisse de l'emploi public.

G. G.

## ACTE III DE LA DECENTRALISATION

### STAGE DE FORMATION REGIONALE FSU

LE 31 MAI 2013 à Montpellier

Avec l'acte III de la décentralisation, la place de la FSU, ses axes revendicatifs (en particulier la défense des personnels, des conditions de travail) et ses champs d'intervention se détermineront avec de nouvelles perspectives.

Nos mandats ne sont pas remis en cause, il s'agit d'envisager autrement la façon de les défendre. **De quelle stratégie politique** la FSU va se doter en Languedoc Roussillon, dans ses départements et au niveau local?

Car ce projet de loi, qui impacte nos syndicats directement en ce qui concerne la formation professionnelle, l'orientation, l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi les CROUS et les langues régionales, **modifie l'organisation territoriale.**

**Quels seront nos interlocuteurs?** Les syndicats de la territoriale et des personnels transférés tel que le SNUACTE seront directement touchés, mais également ceux de l'Éducation Nationale et plus largement, l'action de la FSU au sein des CESER.

Le transfert de compétences entre les collectivités territoriales (plus les regroupements de communes au sein d'agglomérations, d'EPCI ou encore de Métropoles), va nécessiter de **construire une démarche au plus près du terrain**, au sein de la FSU régionale, en lien étroit entre ses composantes.

Enfin, la part de l'État, régulant sur le territoire les disparités entre les citoyens, n'apparaît pas clairement et laisse dubitatif sur le caractère volontariste en la matière de ce gouvernement.

De plus, ce troisième acte est lancé sans bilan des deux précédents, réclamé haut et fort par les organisations syndicales. Pour finir, la place des usagers est encore limitée à la portion congrue.

Par ailleurs, les dispositions financières de la loi, et en particulier des compensations par l'État, seront à l'ordre du jour de la prochaine loi de finances, postérieure donc à notre stage. C'est un élément majeur de l'aménagement du territoire. Un point pourra être fait, mais l'essentiel n'est pas encore connu ( Ce qui pourra faire l'objet d'un prochain stage ??!...).

Pour **s'armer** et avoir une meilleure connaissance de cette redistribution des compétences et des **outils à notre disposition ou à créer**, la FSU Languedoc Roussillon propose **une formation à l'ensemble de ses adhérents, le 31 mai 2013, toute la journée à Montpellier**, en présence de **Michel Angot, du SNUCLIAS** (un autre intervenant est attendu).

F.C.

*La formation syndicale est un droit, pour l'exercer cela suppose qu'une demande d'autorisation d'absence soit faite auprès de son chef de service ( du DASEN ou du Recteur pour les personnels d'éducation ). Cette demande doit être adressée au plus tard un mois avant la date prévue du stage avant le mardi 30 avril 2013.*

*Préinscriptions auprès de la FSU 66 par mail : [fsu66@fsu.fr](mailto:fsu66@fsu.fr)*

*Nous vous adresserons information et lettre type de « demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale » par retour de courrier.*

**Comment, pourquoi contacter le CHSCT ?**

Vous avez subi un évènement grave dans le cadre de votre travail... Vous êtes confronté-e à un risque grave vous mettant en danger....

Votre lieu de travail présente un caractère particulier qui affecte négativement vos conditions de travail : problème de sécurité des locaux, d'environnement, le CHSCT peut venir effectuer une visite de votre école

Besoin d'un conseil, d'alerter ?

Un membre du CHSCT peut vous conseiller, n'hésitez pas à le contacter !

**Liste des élus F.S.U au CHSCTD 66**

**GONZALEZ** Philippe - **SNES** - CPE Lycée PICASSO - PERPIGNAN [philippe.gonzalez@ac-montpellier.fr](mailto:philippe.gonzalez@ac-montpellier.fr)  
**LIEVREMONT** Nadine - **SNICS** - INFIRMIERE Lycée LURCAT - PERPIGNAN [nadine.deleplancque@ac-montpellier.fr](mailto:nadine.deleplancque@ac-montpellier.fr)  
**LEMAITRE** Arnaud - **SNASUB** – Gestionnaire Collège - ARLES SUR TECH [arnaud.lemaitre1@ac-montpellier.fr](mailto:arnaud.lemaitre1@ac-montpellier.fr)  
**ARGENCE** Chantal - **SNEP** – Professeur EPS Lycée ARAGO - PERPIGNAN [chantal.argence@ac-montpellier.fr](mailto:chantal.argence@ac-montpellier.fr)  
**BOURQUARD** Véronique - **SNUipp** - Ecole elem LE BOULOU [veronique.bourquard@ac-montpellier.fr](mailto:veronique.bourquard@ac-montpellier.fr)  
**BOTONNET** Jean-Claude – **SNICS** - INFIRMIER Lycée LURCAT - PERPIGNAN [jean-claude.botonnet@ac-montpellier.fr](mailto:jean-claude.botonnet@ac-montpellier.fr)  
**HERNANDEZ** Monique - **SNUipp** Dir. Ec. Mat Vertefeuille - PERPIGNAN [monique.hernandez@ac-montpellier.fr](mailto:monique.hernandez@ac-montpellier.fr)  
**LATOURE** Sébastien - **SNES** – Professeur Lycée R.LUXEMBURG - CANET [sebastien.latour@ac-montpellier.fr](mailto:sebastien.latour@ac-montpellier.fr)

**Secrétaire du CHSCTD 66**

**VIBERT-GUIGUE** Alain **SNUipp** [chsct-sec.d66@ac-montpellier.fr](mailto:chsct-sec.d66@ac-montpellier.fr)  06 13 66 08 38

**Secrétaire suppléante du CHSCT Déptal 66**

**FELTZ-CRIBAILLET** Cathy **SNES** Professeure Anglais Collège ILLE SUR TET [catherine.feltz@ac-montpellier.fr](mailto:catherine.feltz@ac-montpellier.fr)

**Secrétaire CHSCT académique**

**LESSEUR** Pascal **SNUipp** – Montpellier [chsct-sec.ac@ac-montpellier.fr](mailto:chsct-sec.ac@ac-montpellier.fr)

Le travail dans votre école, dans votre établissement ou service impose un fonctionnement et des compétences particulières qui nécessitent une formation

Vous vous trouvez dans une situation médicale particulière et vous désirez solliciter le médecin de prévention

**Assistante Sociale des personnels**

Jocelyne GUILLAUME 04.68.66. 28.69 [Jocelyne.Guillaume2@ac-montpellier.fr](mailto:Jocelyne.Guillaume2@ac-montpellier.fr)

**Médecine de prévention** : [nicole.dejong@ac-montpellier.fr](mailto:nicole.dejong@ac-montpellier.fr)

Dr Nicole DEJONG 04.68.66.28.54

**ESPACE ACCUEIL / ECOUTE** service gratuit confidentiel en partenariat avec la MGEN,  
 Cercle d'expression avec un psychologue un mercredi par mois de 14h30 à 16h30  
 Renseignements et inscription auprès de la Mgen au 04.68.68.49. 39

**Conseiller de prévention départemental**

Stéphane ROMANI - IA66 DSDEN 04.68.66.28.11 [chsct.d66@ac-montpellier.fr](mailto:chsct.d66@ac-montpellier.fr)



# POUR L'ECOLE, POUR NOS METIERS, POUR NOTRE AVENIR

## Pour une politique ambitieuse à la hauteur de nos attentes

**... NOUS AVONS BEAUCOUP A GAGNER,  
SAMEDI 6 AVRIL TOUS A PARIS !**

La FSU appelle la profession à une grande Manifestation Nationale à Paris le samedi 6 avril. Chacun mesure la complexité de la situation, globalement, et en particulier dans l'EN. Le nouveau gouvernement a fait de l'Éducation une de ses priorités, les actions que nous avons menées ces dernières années dans l'EN, et le soutien que nos luttes ont suscité dans l'opinion sont pour une part importante dans ce choix.

De fait le ton a changé, et des mesures importantes ont été prises : engagement de créer 60000 postes et arrêt du non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 dans l'EN, abrogation de la circulaire évaluation, création de postes aux concours, objectif d'élévation du niveau de formation des jeunes, ..., pourtant nous sommes encore bien loin du compte.

Les créations de postes à la rentrée 2013 seront pour l'essentiel absorbées par la croissance démographique et les divers dispositifs pour les stagiaires et admissibles : il n'y aura pas, ou très peu, d'amélioration des conditions d'enseignement dans les établissements, et la rentrée 2013 va se dérouler dans des conditions très proches de la précédente... et probablement aussi mauvaises.

Les sorties médiatiques du ministre sur les rythmes scolaires et la réduction des vacances d'été font diversion et détournent l'opinion des questions de fond. Les attentes sont de plus en plus fortes, les déceptions certaines et le malaise est grand dans la profession, d'une certaine façon, nous sommes à un moment crucial, de choix décisifs.

Le projet de loi comporte des dangers potentiels, parce que la logique qu'il développe ne permettra pas de relancer la démocratisation ni même d'approcher les objectifs d'élévation du niveau de formation fixés par le gouvernement.

**Les interventions de la FSU ont permis d'éviter le pire. Il convient de bien mesurer l'importance des évolutions que nous avons imposées. Mais on ne peut en rester là. La relance de la démocratisation de l'école est une nécessité, sociale, politique et économique la FSU a des propositions, mais il y a « en face » d'autres « pistes » qu'il faut impérativement écarter.**

Dans ces conditions, peser, infléchir la politique éducative, est un impératif, faute de quoi, non seulement nous n'obtiendrons rien, mais nous aurions alors à faire face d'ici quelques mois à des dégradations importantes, touchant y compris à nos qualifications, à nos statuts et à l'exercice de nos métiers.

**Mais pour arriver à peser suffisamment fort, il nous faut créer un véritable rapport de force, une dynamique et une mobilisation forte de la profession, et dans le même temps peser dans l'opinion. C'est le sens de la manifestation parisienne du samedi 6 avril. C'est une première étape d'autres suivront.**

Cette action nous l'avons proposée et débattue avec les autres organisations. Certaines ont fait le choix de la division, d'autres préfèrent ne pas faire de la peine au parti socialiste, quant à la FSU, organisation ultra majoritaire de l'éducation elle prend ses responsabilités et elle les assume. Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, et nous ne devons pas tergiverser et nous engager dans la voie de la mobilisation.

**Une lourde tâche nous attend, comme toujours la FSU sait prendre ses responsabilités, mais l'enjeu est à la hauteur de nos envies de nos attentes de nos espérances. Soyons en convaincus, aujourd'hui nous avons beaucoup à gagner...**

Gérard Gironell –SD FSU 66

## **TOUS A PARIS LE SAMEDI 6 AVRIL 2013**

*Départ en TGV Perpignan 5h37 arrivée 10h45 Retour Paris 18h07 arrivée vers 23h23*

**Les inscriptions pour participer à la manifestation à Paris sont ouvertes.  
S'inscrire auprès de :**

**FSU66 - manifestation à Paris – 18 RUE CONDORCET -66000 PERPIGNAN  
ou à l'adresse mail [fsu66@fsu.fr](mailto:fsu66@fsu.fr)**